Elle aurait affiché un rythme de croissance en décélération en 2019

Économie marocaine : L'amélioration attendue au moment où les risques persistent

Les conditions climatiques défavorables et la fragilité de la conjoncture internationale ont impacté l'économie nationale en 2019. L'évolution de la situation économique du pays arrêtée par le Haut-Commissariat au Plan fait ressortir une décélération du rythme de croissance. Ceci s'est traduit par un ralentissement à 2,3 % du produit intérieur brut contre 3 % une année auparavant. Il s'agit, selon le département de Ahmed Lahlimi, d'un taux de croissance des plus faibles enregistré depuis 2007, et ce après celui de l'année 2016. Cap sur les principaux agrégats.



La demande intérieure porte la croissance, celle extérieure l'affaiblit

L'exercice 2019 aurait été marqué par le ralentissement de la demande intérieure ainsi que par la baisse des cours des matières premières au niveau international. Ces facteurs ont contribué à la modération de l'inflation importée, souligne le HCP. Affichant une décélération à 2,5% en 2019, la demande intérieure a limité à 2,7 points sa contribution à la croissance économique au moment où elle y a participé à hauteur de 4,3 points une année auparavant. Malgré cette rétractation, la demande intérieure aurait, selon l'analyse du HCP, porté la croissance économique tandis que la demande

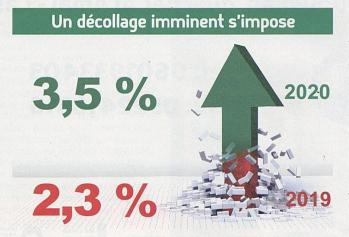
extérieure l'aurait affaiblie. Malgré un contexte mitigé marqué entre autres par le ralentissement de l'activité agricole et la quasi-stagnation des transferts des MRE, la consommation des ménages est restée sur son élan marquant ainsi une progression de 3,3%, soit une contribution de 2 points à la croissance. La consommation publique a suivi le même trend consolidant son rythme de croissance à 3,5% après une hausse de 2,5% atteinte une année auparavant améliorant ainsi sa contribution à la croissance à 0,7 point contre 0,5 point en 2018. En somme, la consommation finale

2017 2018 2019* 2020** Epargne intérieure 23.1 23 22.6 22.7 Epargne nationale 29.1 27.6 27.3 27.4 33.5 32.2 32.1 Investissement brut 32.6 -3.5 Solde de financement -5.9 -4.8 -4.7 Déficit budgétaire -3,6 -3.7 -3.7 -3.7 Dette publique globale 82.0 81.4 82.3 82.0

nationale aurait affiché une amélioration de 3,3% participant à hauteur de 2,6 points au PIB national alors que cette contribution se situait autour de 2,4 points une année plus tôt. Tou-

tefois, l'évolution de l'investissement brut a été timide durant l'exercice 2019. Son volume aurait légèrement grimpé marquant une hausse de 0,5 % contre 5,9 % en 2018.

Les perspectives économiques s'avèrent prometteuses mais leur atteinte dépend toutefois de plusieurs paramètres. Le HCP anticipe un accroissement de 3,5 % du produit intérieur brut en 2020. Une prévision qui tient compte du niveau de la pluviométrie, des dispositions annoncées dans la loi de Finances 2020 en matière de fiscalité, des dépenses d'investissement et de fonctionnement ainsi que de l'amélioration de la demande mondiale adressée au Maroc et de la reprise attendue des transferts des Marocains résidant à l'étranger et des investissements directs étrangers. Pour être au rendezvous avec la croissance, le HCP établit un canevas pointu. Le premier impératif à tenir en considération n'est tout autre que le développement humain, suivi de l'accroissement des efforts d'investissements. «Une augmenta-



tion de 4% du PIB de l'investissement public dans ces derniers permettrait de porter la croissance économique à 5%. Cette dernière s'accroîtrait du même taux avec une amélioration du rendement de l'investissement, en faisant baisser le nombre de points d'investissement pour réaliser un point de croissance économique de 7 à 3 comme c'est le cas dans plusieurs pays émergents», estime le HCP en précisant que l'amélioration de la gestion économique et sociale renvoie par ailleurs à l'amélioration du cadre juridique et institutionnel de l'économie nationale et à l'effectivité des principes de gouvernance publique consacrés par la Constitution. Le HCP estime, par ailleurs, que l'emprunt extérieur ne continuerait à rester problématique que s'il était destiné à des projets rentables et productifs de devises, concrètement identifiés, rigoureusement gérés et précisément évalués. Le département de Ahmed Lahlimi insiste, en outre, que le Trésor limite son recours à l'emprunt intérieur pour la couverture de ces besoins financiers.